

# Première délivrance du traitement et suivi



Le pharmacien d'officine et l'équipe du CRC-MHR\* se seront au préalable mis d'accord sur les modalités pratiques de transmission des données de suivi du patient.

Le pharmacien d'officine doit avoir suivi les modules de formation HemopharPlus sur la pathologie, l'environnement et les traitements élaborés par le CRH\* ainsi que la formation spécifique au médicament conçue par Roche pour assurer le suivi et conseiller le patient.

1

## Commande du traitement et kit d'administration



Je commande le traitement et le kit d'administration auprès de mon grossiste-répartiteur. Je n'oublie pas de commander le kit d'administration en même temps que le traitement, et je précise bien lequel je souhaite.

Si j'ai des questions je contacte le Service Client Roche au 01.47.61.61.61 ou je me rends sur le site du Service Client.

2

## Rencontre avec mon patient et explication de la délivrance



Je lui explique mon rôle dans son suivi. Je lui indique le déroulement de cette première dispensation. Je vérifie que le patient a bien sa carte vitale et ses documents le concernant.

En cas de questions, je contacte l'équipe du CRC-MHR dont j'ai eu auparavant les coordonnées.



Je remets au patient le kit d'administration et les médicaments de l'ordonnance. Je relaie les messages auprès du patient sur les modalités d'administration, de conservation, et d'observance du traitement. Je lui rappelle les effets indésirables possibles et les mesures à prendre en cas d'urgence.



Je reste à l'écoute de mon patient. Je lui rappelle les interlocuteurs-clé pour le suivi de son hémophilie en commençant par son médecin spécialiste au CRC-MHR, et lui indique les modalités pratiques de la 2ème dispensation (et les suivantes) afin d'anticiper le délai de commande.

## Le suivi du patient



J'effectue le suivi du patient en posant les questions clés à chaque dispensation (liste non exhaustive) et je formalise les modalités de suivi de ces informations :

- Avez-vous eu des effets secondaires au traitement ?
- Avez-vous rencontré des problèmes pour la réalisation des injections ?
- Avez-vous déclaré les effets secondaires ou problèmes à votre CRC-MHR ?

Je déclare tout effet indésirable observé. Je remonte les informations à l'équipe du CRC-MHR selon les modalités pratiques de transmission fixées préalablement. J'enregistre les réponses de mon patient dans le DMP / Carnet numérique en s'assurant de l'accord explicite du patient (pour information, Roche n'a pas accès à ces données).

### **Si je n'ai pas eu accès à la formation e-learning HemopharPlus sur la pathologie, l'environnement et les traitements élaborée par le CRH**

Je contacte le CRH-MHR afin qu'il me précise mes codes d'accès nominatifs. Je me rends sur le site : <https://www.hemopharplus-crh.fr/>

### **En cas de questions relatives au traitement**

Je contacte l'Information Médicale ou le Service Client Roche afin de programmer au plus vite une formation à distance.  
INFORMATION MEDICALE : 01.47.61.47.61  
paris.imp@roche.com  
SERVICE CLIENT : 01.47.61.61.61  
france.adv@roche.com

